

ORCOM AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 850 000 euros
Siège social : 2, avenue de Paris, 45000 ORLÉANS
RCS ORLÉANS 323 479 741

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 162 009,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	162 009,24 euros
À titre de dividendes	155 430,00 euros
Soit 18,00 euros par action	-----
Le solde	6 579,24 euros

À porter en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 158 821,71 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 558,00 euros ;
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 154 872,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicables au 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes,
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 125 207,50 euros, soit 14,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 391,50 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 124 816,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 129 525,00 euros, soit 15,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 435,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 129 090,00 euros.
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 138 160,00 euros, soit 16,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 480,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 137 680,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Présidente
Société **ORCOM**

SAS ORCOM AUDIT

2 AVENUE DE PARIS

45056 ORLEANS CEDEX 1

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

 Bruno ROUILLÉ

 

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	270 524,48	93 175,85	177 348,63	177 348,63
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	539,32		539,32	539,32
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	147,93		147,93	147,93
	Total de l'actif immobilisé (III)	271 211,73	93 175,85	178 035,88	178 035,88
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 867 630,53	69 541,85	1 798 088,68	1 582 256,07
	Autres créances	1 396 525,31		1 396 525,31	1 460 145,55
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
COMPTES DE REGULARISATION	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	7 200,00		7 200,00	
	Total de l'actif circulant (IV)	3 271 355,84	69 541,85	3 201 813,99	3 042 401,62
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 542 567,57	162 717,70	3 379 849,87	3 220 437,50

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	850 000,00	850 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 645,79	9 645,79
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	85 000,00	85 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	152 242,47	143 752,29
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	162 009,24	146 650,18
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 258 897,50	1 235 048,26
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 874 334,73	1 683 038,38
	Dettes fiscales et sociales	240 150,11	275 628,69
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 467,53	26 722,17
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 120 952,37	1 985 389,24
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 379 849,87	3 220 437,50
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	162 009,24	146 650,18
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 120 952,37	1 985 389,24
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 945 081,18		5 945 081,18	5 663 518,20
	Montant net du chiffre d'affaires	5 945 081,18		5 945 081,18	5 663 518,20
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			5 139,03	21 405,52
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			10 826,98	0,03
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				5 961 047,19	5 684 923,75
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			5 739 832,82	5 476 638,13
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 231,00	5 196,00
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 959,93	15 676,42
	Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges				5 140,01	13 235,52
Total des charges d'exploitation				5 760 163,76	5 510 746,07
RESULTAT D'EXPLOITATION				200 883,43	174 177,68
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			200 883,43	174 177,68
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		15 128,81	21 356,50
	Total des produits financiers		15 128,81	21 356,50
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			15 128,81	21 356,50
RESULTAT COURANT avant impôts			216 012,24	195 534,18
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			54 003,00	48 884,00
Total des produits			5 976 176,00	5 706 280,25
Total des charges			5 814 166,76	5 559 630,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			162 009,24	146 650,18
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 379 850 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 5 976 176 euros** et un total **charges de 5 814 167 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 162 009 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	NEANT
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	NEANT
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	NEANT
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	NEANT
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de formations)	649... Remboursements de formations	NEANT
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6419... Avantages en nature	NEANT
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 est de 23 849 € et s'explique de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice : 162 009
- Distribution de dividendes : (138 160) €

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	270 524,48					270 524,48
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	270 524,48					270 524,48
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	539,32					539,32
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	147,93					147,93
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	687,25					687,25
TOTAL		271 211,73					271 211,73

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	93 175,85			93 175,85
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 175,85			93 175,85
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL		93 175,85			93 175,85

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

PRESENTATION

Provisions

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises						
{ - d'exploitation						
{ - financières						
{ - exceptionnelles						

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	147,93		147,93
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 867 630,53	1 867 630,53	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	231 114,86	231 114,86	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 153 458,53	1 153 458,53	
	Débiteurs divers	11 951,92	11 951,92	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		3 264 303,77	3 264 155,84	147,93
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 874 334,73	1 874 334,73		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	5 119,00	5 119,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	234 966,11	234 966,11		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	65,00	65,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	6 467,53	6 467,53		
TOTAL DES DETTES		2 120 952,37	2 120 952,37		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Éléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	270 524,00	
TOTAL	270 524,00	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		539 272
Autres créances clients		512 191
Clients - factures à établir	512 191	
Autres créances		27 081
Fournisseurs - rrr à obtenir	11 952	
Associés - intérêts courus	15 129	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		486 647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		486 582
Fournisseurs - fact. non parve	486 582	
Dettes fiscales et sociales		65
Etat - autres charges à payer	65	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

PRESENTATION

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		8 635,00	98,4366	850 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		8 635,00	98,4366	850 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

PRESENTATION

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

PRESENTATION

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCM ORCOM & ASSOCIES	3 200,00	16,50	539,32	539,32	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	3 200,00	16,50	539,32	539,32	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	3 200,00	16,50	539,32	539,32	
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCM ORCOM & ASSOCIES		13 358 789,00			
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		13 358 789,00			
C. Total des filiales et des participations (A + B)		13 358 789,00			

Produits et charges exceptionnels

	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		